



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 juin 2009

ACQUISITION DE LA PARCELLE DZ N° 378  
POUR ELARGISSEMENT DU TROTTOIR - RUE  
DU HUIT MAI 1945

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 12 juin 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Nathalie BEGUIER -

**URBANISME ET AFFAIRES**  
**IMMOBILIERES**

**ACQUISITION DE LA PARCELLE DZ N° 378 POUR**  
**ELARGISSEMENT DU TROTTOIR - RUE DU HUIT MAI 1945**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Au niveau de la propriété sise 2 rue du Huit Mai 1945, le trottoir présente une largeur insuffisante pour permettre une circulation correcte des piétons.

Un élargissement minimum par empiètement sur la propriété riveraine permettrait de corriger cette insuffisance.

Un accord est intervenu avec Monsieur et Madame LEMOINE, propriétaires du bien sis 2 rue du Huit Mai 1945, lesquels acceptent de céder à la Ville la parcelle DZ n° 378 de 36 m<sup>2</sup> correspondant à l'élargissement nécessaire du trottoir.

Cette cession s'effectuerait moyennant le prix de 360 €, auquel s'ajoutent les indemnités de reconstruction du mur de clôture pour 7 745 € et de désouchage pour 625 €.

La dépense sera imputée au compte 21 – 8221 – 2112 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle DZ n° 378 pour permettre l'élargissement et la sécurisation du trottoir au niveau du 2 rue du Huit Mai 1945 ;

- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**